

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer complété et signé à :

Marie-Pierre CATY - 36, Rue du Village – 25 370 METABIEF - FRANCE

Nom : _____

—

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Je m'inscris pour :

Stage « **Femmes Debout** » – 25580 HautePierre-Le-Châtelet

Dates choisies : _____

Tarif : 270 € (ou 260CHF) soit 80€/jour + Frais d'hébergement et de restauration (Cf. Art.3)

Je joins un chèque de réservation de 80€ (ou je fais un virement de 80CHF).

Le chèque joint à l'inscription sera libellé à l'ordre de : Marie-Pierre CATY.

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord »
(vaut acceptation des conditions générales d'inscription en page 2)

CONDITIONS GENERALES

Entre les soussignés,

Marie-Pierre CATY Thérapeute psycho-énergéticienne en soins esséniens et chamaniques :

36, rue du Village – 25 370 METABIEF - FRANCE

Mail : marie-pierre.caty@hotmail.fr – port : 06.24.28.14.63 N° siret 529505604000 49

Et NOM, prénom et adresse du cocontractant (stagiaire) comme désigné sur la première page du bulletin d'inscription :



RÈGLEMENT DU STAGE

Article 1 : Dispositions financières

Pour valider l'inscription, un acompte de 80€ (ou 80 CHF) pour le stage « Femmes Debout » est joint à ce bulletin.

La totalité du coût du stage et des frais d'hébergement doit être réglée le premier jour du stage.

En cas de désistement, jusqu'à 10 jours avant le début du séjour et hors cas de force majeure, le montant de l'acompte sera retenu soit 80€ (ou 80CHF), et la totalité du montant du stage (soit 270€ ou 270CHF) sera exigé en-deçà.

Sont considérés comme cas de force majeure, sur justificatif : maladie et/ou accident, décès d'un proche, licenciement économique.

Les autres motifs d'annulation sont considérés de « convenance personnelle ».

Dans le cas où le stage devrait être annulé, l'intégralité des sommes versées vous seraient remboursées.

Article 2 : Déroulement des ateliers ou stage

Les heures de stage sont par défaut, d'une journée de minimum 8h00 avec une pause d'environ 1h30 pour le déjeuner. Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux d'hébergement selon le règlement intérieur dudit lieu.

Article 3 : Frais d'hébergement et de restauration (pension complète).

Ces frais seront à régler en supplément du stage, soit :

- à Marie-Pierre CATY, pour le stage au gîte de HautePierre Le Châtelet (25 580) : 170€ (ou 170 CHF) en espèces ;

Cette somme correspond à la prise en charge de : 2 ou 3 nuits d'hébergement au gîte selon votre convenance + petits déjeuners + 5 repas + boissons et grignotage durant les pauses.

Les draps sont mis gracieusement à disposition.

Les repas sont prévus bio et végétariens. Merci de me préciser dès votre inscription si vous avez un régime ou des allergies alimentaires particulières. Nous essaierons de répondre à vos besoins dans la mesure de nos possibilités.

Régime / allergies / intolérances alimentaires : _____

Vaut acceptation par la signature en page 1.